

TP n°1 : l'école de Charlemagne

Charlemagne fait écrire dans la loi :

« Nous voulons que des écoles soient créées pour apprendre à lire aux enfants. Dans tous les monastères, dans tous les évêchés, il faut enseigner les psaumes (religieux), les notes, le chant (d'église), le comput (calcul), la grammaire et les livres religieux : parce que souvent, ceux qui souhaitent bien prier Dieu le font mal, à cause de livres non corrigés.

Ne permettez pas que vos élèves les altèrent (les modifient), soit en les lisant, soit en les écrivant. Et s'il faut copier les Évangiles, le psautier ou le missel, que des hommes d'expérience les transcrivent avec le plus grand soin... »

1) De qui parle Charlemagne quand il dit « Nous » ?

2) Pourquoi Charlemagne veut-il créer des écoles ?

3) Où sont créées les écoles ?

4) Retrouve les 6 choses qu'il faut enseigner.

5) Parmi ces 6 choses, entourent celles qui ont un lien avec la religion.

6) Quelle septième chose est également importante à apprendre ?

Complète la synthèse de ce que tu as appris.

*Charlemagne fait créer des afin que les
..... puissent apprendre à lire et à écrire en
particulier les textes*